



Elections CE - DP - Suppléant sans titulaire ?

Par **Bestaujeu**, le **18/02/2014** à **07:29**

Bonjour,

Une question toute bête ...[smile17].

Lors des élections (CE ou DP) si aucun candidat de la liste du syndicat X n'est élu comme titulaire, un autre candidat de ce même syndicat X peut il être élu sur la liste des suppléants (sous réserve bien sur d'avoir suffisamment de voix .. (car alors ce syndicat aurait un suppléant élu sans titulaire !!!) ?

Merci de votre éclairage[smile7]

Par **moisse**, le **18/02/2014** à **14:17**

Bonjour,

Oui

Les listes et les élections sont indépendantes.

Mais dans le cas de figure que vous exposez, le délégué suppléant aura peu de chances de remplacer un titulaire.

Par **Bestaujeu**, le **21/02/2014** à **09:17**

Merci de votre réponse